



OFFICE DES CEREALES

Avis de Consultation N° C2/0052/23

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation du Bâtiment administratif de la circonscription régionale Tataouine sise à la nouvelle Tataouine.

Seules les entreprises agréées par les autorités compétentes spécialité **B0 catégorie 1 ou plus** ou soumises **d'une patente** pour exercer les travaux de bâtiment et de travaux publics peuvent participer à la présente consultation.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (Service Achats).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du Cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermée et scellée, libellée au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR - Consultation N° C2/0052/23: Réalisation des travaux d'entretien et de réparation du bâtiment administratif sise à la nouvelle Tataouine** ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **06 Novembre 2023**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée ,

